

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGENE-DE-LADRIERE**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2012**

A la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue Principale, lundi le 9 janvier 2012 à 20h00 à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers :Renaud Fortin, Jean-Guy Fortin , Fernand Caron, Guy Berger et Émilio Dumais, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Gilbert Pigeon.

Sont aussi présents ,la directrice générale/secrétaire-trésorière, madame Christiane Berger, le directeur des travaux publics et inspecteur en bâtiments, monsieur Germain Therriault.

Est absent : monsieur Stéphane Berger

Prière, et bienvenue de monsieur le maire .

**RÉSOLUTION 001-2012 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Fortin, appuyé par monsieur Guy Berger et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 20h00. Le quorum requis est constaté.

**RÉSOLUTION 002-2012 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé par monsieur Émilio Dumais et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

**RÉSOLUTION 003-2012 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011**

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2011, la résolution suivante est adoptée:

Il est proposé par monsieur Fernand Caron , appuyé par monsieur Jean-Guy Fortin et résolu à l'unanimité que ce procès-verbal est adopté.

**RÉSOLUTION 004-2012 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2011**

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2011, la résolution suivante est adoptée :

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Fortin , appuyé par monsieur Fernand Caron et résolu que ce procès-verbal est adopté.

**RÉSOLUTION 005-2012 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 12 DÉCEMBRE 2011**

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance spéciale du 12 décembre 2011, séance qui a suivi la séance pour l'adoption du budget, la résolution suivante est adoptée : Il est proposé par monsieur Renaud Fortin , appuyé par monsieur Émilio Dumais et résolu que ce procès-verbal est adopté.

## **RAPPORTS DES REPRÉSENTANTS DE COMITÉS**

Aucun rapport pour tous les organismes du milieu car aucune réunion n'a été convoquée dans le mois de décembre.

**Rapport de l'inspecteur en bâtiments :** permis délivrés à Ferme Janebert, Georges-Gilles D'Astous, Linda Cimon, Rachèle Deschênes

## **RÉSOLUTION 006-2012 ADOPTION DES COMPTES**

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance de la liste des comptes à payer, Il est proposé par monsieur Emilio Dumais, appuyé par monsieur Jean-Guy Fortin et résolu à l'unanimité que la municipalité approuve et autorise le paiement des comptes présentés dans cette liste. La directrice générale/secrétaire-trésorière confirme que les fonds sont suffisants pour couvrir ces dépenses.

## **RÉSOLUTION 007-2012 AUTORISATION POUR DÉPENSES IMCOMPRESSIBLES**

Il est proposé par monsieur Fernand Caron, appuyé par monsieur Emilio Dumais et résolu à l'unanimité, que le conseil municipal autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à effectuer les paiements suivants au cours de l'exercice 2012 : les salaires de tous les employés, les remises provinciales et fédérales, les contrats d'enlèvement des ordures, de la récupération des matières résiduelles, l'entretien ménager du bureau, les dépenses du goûter aux réunions mensuelles, tous les frais de téléphone, cellulaires et autres, l'électricité et tous les remboursements d'emprunt en cours.

## **RÉSOLUTION 008-2012 NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Fortin appuyé de monsieur Guy Berger et résolu à l'unanimité de nommer messieurs Pierre-Paul Cimon et Claude Viel pour siéger au comité consultatif d'urbanisme dont le mandat viendra à expiration en janvier 2014.

## **RÉSOLUTION 009-2012 COTISATION A L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé par monsieur Jean-Guy Fortin et résolu à l'unanimité, que le conseil municipal autorise le paiement de la cotisation 2012, sans la couverture d'assurance, au montant de **380\$** plus taxes, à l'Association des Directeurs municipaux du Québec pour la directrice générale/secrétaire-trésorière.

## **RÉSOLUTION 010-2012 FACTURE D'AZIMUT**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Fortin, appuyé de monsieur Emilio Dumais de payer la facture de **1,500\$** excluant les taxes pour l'abonnement au service de diffusion Go-Net pour l'année 2012.

## **RÉSOLUTION 011-2012 COTISATION ANNUELLE AU CRSBP DU BAS ST-LAURENT**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Fortin, appuyé de monsieur Renaud Fortin et résolu de payer la cotisation annuelle de **2,061.06\$** et le soutien au logiciel Symphony (**189.18\$**) incluant les taxes, au CRSBP du Bas St-Laurent.

## **RÉSOLUTION 012-2012 FACTURE DE PROGRAMMATION GAGNON**

Il est proposé par monsieur Emilio Dumais, appuyé de monsieur Jean-Guy Fortin et résolu unanimement de payer la facture de **2,7700\$** excluant les taxes pour l'année 2012 en rapport avec le contrat d'entretien et de soutien du programme de comptabilité de la municipalité.

**RÉSOLUTION 013-2012 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR HÉBERGEMENT DU SITE WEB MUNICIPAL ET LE NOM DE DOMAINE**

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin , appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu unanimement de payer la facture de **180\$** excluant les taxes pour l'hébergement du site de la municipalité et le nom de domaine pour l'année 2012.

**RÉSOLUTION 014-2012 ACCÈS-RÉSEAU POUR RADIOS DES POMPIERS**

Il est proposé par monsieur Émilio Dumais , appuyé de monsieur Jean-Guy Fortin et résolu unanimement de payer la facture à Électronique Mercier de Rivière-du-Loup au montant de **516\$** excluant les taxes en regard de l'accès-réseau pour les radios des pompiers et ce, pour l'année 2012.

**RÉSOLUTION 015-2012 AUTORISATION DE SIGNATURE**

ATTENDU QUE : la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière doit signer un protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi pour le projet d'aires de repos pour les marcheurs (ses) dans le cadre du Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités (PIQM);

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Renaud Fortin, appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu unanimement d'autoriser le maire, monsieur Gilbert Pigeon à signer le protocole d'entente relatif à l'octroi du M.A.M.R.O.T. dans le cadre du PIQM.

**RÉSOLUTION 016-2012 ATTESTATION DE CONFORMITÉ**

ATTENDU QUE : les travaux pour la réalisation du prolongement du réseau d'égout sanitaire sur la rue Gagnon débuteront lorsque le MDDEP aura donné l'autorisation requise;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Émilio Dumais , appuyé de monsieur Guy Berger et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière s'engage à transmettre au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs , lorsque les travaux seront terminés, une attestation de conformité des travaux signée par un ingénieur avec l'autorisation.

**RÉSOLUTION 017-2012 FRAIS POUR DEMANDE D'AUTORISATION DU MDDEP**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jean-Guy Fortin, appuyé de monsieur Renaud Fortin et résolu de payer 523\$ pour les frais de demande d'autorisation auprès du MDDEP pour le projet du prolongement des égouts sanitaires sur la rue Gagnon.

**RÉSOLUTION 018-2012 AUTORISATION DE SIGNATURE**

ATTENDU QUE : la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière demande au MDDEP l'autorisation requise pour le prolongement du réseau d'égouts sanitaire sur la rue Gagnon;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Fernand Caron, appuyé de monsieur Émilio Dumais , et résolu unanimement d'autoriser le maire, monsieur Gilbert Pigeon à signer la déclaration du demandeur selon l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

**RÉSOLUTION 019-2012 FACTURE DE PARUTION DANS LES JOURNAUX**

**CONSIDÉRANT** que le paiement des factures relatives aux dépenses reliées au projet de construction des Habitations Nicolas Rioux doivent être autorisées par la SHQ et que le délai d'approbation est long;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Guy Berger, appuyé de monsieur Jean-Guy Fortin et résolu de payer la facture de **587.10\$** excluant les taxes de Communication Bon Retour et la facture d'Info-Dimanche au montant **425\$** excluant les taxes pour la parution des appels d'offres de la construction des Habitations Nicolas Rioux dont la

municipalité aura remboursement au moment des débours de la SHQ.

**RÉSOLUTION 020-2012 AFFECTATION DE L'EXCÉDENT NON AFFECTÉ AUX MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**ATTENDU QU'** : en cours d'exercice, des subventions sont versées en regard de la collecte des matières résiduelles provenant de Recyc-Québec et du MDDEP;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Renaud Fortin, appuyé de monsieur Jean-Guy Fortin et résolu de créer un poste budgétaire d'affectation d'un excédent de fonctionnement affecté aux matières résiduelles à même l'excédent de fonctionnement non affecté.

**SUIVI DES DOSSIERS**

Une annonce sera publiée dans le feuillet paroissial pour la vente du photocopieur Ricoh et l'imprimante HP Laser du bureau municipal.

**RÉSOLUTION 021-2012 DRAPEAUX DU QUÉBEC**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Renaud Fortin, appuyé de monsieur Émilio Dumais et résolu de faire l'achat de 6 drapeaux du Québec au coût de 40\$/unité .

**RÉSOLUTION 022-2012 AUTORISATION DE COLLECTE POUR LA FONDATION DU REIN**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Émilio Dumais, appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu d'autoriser les bénévoles de la Fondation du Rein à effectuer une collecte porte-à-porte sur le territoire de la municipalité dans le cadre de la campagne de mars 2012.

**RÉSOLUTION 023-2012 APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ**

Il est proposé par monsieur Émilio Dumais, appuyé de monsieur Guy Berger et résolu à l'unanimité d'approprier un montant de **5,740\$** provenant du surplus accumulé non affecté **du budget 2011** et de le répartir de la façon suivante : 3,840\$ au poste(02 33000 622) 1,900\$ au poste ( 02 45110 521)

**RÉSOLUTION 024-2012 ACHAT DE BOYAUX POUR LES INCENDIES**

**ATTENDU QUE** : lorsque les pompiers de Saint-Fabien demandent l'assistance des pompiers de St-Eugène-de-Ladrière, des boyaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les bornes fontaines;

Il est proposé par monsieur Émilio Dumais, appuyé de monsieur Jean-Guy Fortin et résolu à l'unanimité de faire l'achat de boyaux supplémentaires.

**RÉSOLUTION 025-2011 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Émilio Dumais, appuyé par monsieur Guy Berger et résolu à l'unanimité à 23h.15.

Je, Gilbert Pigeon, reconnait qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
Gilbert Pigeon, maire

\_\_\_\_\_  
Christiane Berger  
Directrice générale & Sec/trésorière

